



# 4<sup>ème</sup> foire à la Brocante Professionnelle et aux Collectionneurs Saint-Mihiel

4 mars 2018 au gymnase

## Règlement intérieur 2018

Art 1 : la manifestation est exclusivement ouverte aux professionnels de la vente d'objets anciens.

Art 2 : les exposants devront se conformer à la législation en vigueur notamment sur les armes et munitions. Les symboles nazis devront être occultés.

Art 3 : les exposants s'engagent à ne pas présenter, ni vendre des marchandises neuves, copies, imitations ou reproductions d'ancien.

Art 4 : l'organisation est assurée pour la responsabilité civile, cette assurance ne couvre pas les exposants et leurs objets, ceux-ci devant avoir une assurance responsabilité civile professionnelle.

Art 5 : Zentao Events reçoit les demandes et attribue les emplacements arbitrairement lorsqu'ils n'ont pas été validés sur le site [www.zentao-events.fr](http://www.zentao-events.fr).

Art 6 : toute demande non accompagnée d'un chèque de réservation ne sera pas prise en considération. En cas de défection, le montant de la participation restera acquis à l'association.

Art 7 : l'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation pendant la manifestation.

Art 8 : les emplacements seront à disposition dès 6 heures et le remballage se fera à partir de 18 heures.

Art 9 : les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne qui pourrait troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation.

Art 10 : il est interdit de louer ou sous-louer tout ou partie de son emplacement.

Art 11 : les exposants doivent afficher les prix et respecter les normes de sécurité (ex. : ne pas encombrer les sorties de secours !).

Art 12 : le présent règlement pourra être modifié à la demande des autorités ou évolution de la législation.

Art 13 : les exposants sont tenus pour responsables des dommages éventuels qu'ils pourraient occasionner aux installations.

Art 14 : les emplacements devront être rendus propres.

Art 15 : les exposants s'engagent à respecter le présent règlement.

**Les organisateurs**